

ENQUÊTE SUR LA CONSTRUCTION DES LUMIÈRES

AUTODÉFINITIONS, GÉNÉALOGIES, USAGES



MERCREDI 20 MAI 2015
9h - 17h

6/ Peut-on parler d'une « musique des Lumières » ?

Journée d'étude organisée par
Franck SALAÜN, Jean-Pierre SCHANDELER et Patrick TAÏEB

Université Paul-Valéry, site Saint-Charles, salle 002



Centre de la Méditerranée



ENQUÊTE SUR LA CONSTRUCTION DES LUMIÈRES : AUTODÉFINITIONS, GÉNÉALOGIES, USAGES

SÉMINAIRE 2014-2015

Franck Salaün (U. Paul-Valéry Montpellier) et Jean-Pierre Schandeler (CNRS)

La nécessité d'adopter des définitions opératoires ne dispense pas de réinterroger constamment les modèles d'après lesquels nous étudions le passé et comprenons le présent. Le syntagme « les Lumières », employé sans discernement, finit par perdre de sa signification et se trouve parfois instrumentalisé. Mais affirmer que la signification du terme peut se transformer ou se diluer dans ses usages est déjà une prise de position qui revient à postuler un sens originel toujours susceptible d'être reconstitué ou retrouvé. Et si toute délimitation d'objet constitue déjà une interprétation, peut-on définir précisément « l'objet Lumières » ? Peut-on parler, en quels termes et avec quelles précautions, de littérature, de philosophie, de science *des Lumières* ? Comment s'entendre sur des contenus, un périmètre, une période ? Et sinon, de quoi parle-t-on et quelles sont les réalités ainsi désignées ?

L'hypothèse qui sera prioritairement explorée est que le phénomène correspond à une élaboration, voire dans certains discours, à une énonciation performative. L'enquête proposée portera donc sur *la construction* des Lumières abordée comme un ensemble de *processus*. Il s'agira d'analyser les éléments conceptuels, les enjeux politiques et idéologiques, les contextes historiques et sociologiques qui contribuent à construire les Lumières. Pour baliser le champ de cette enquête, nous proposons de distinguer provisoirement les *autodéfinitions*, les *généalogies* et les *usages*.

— « Autodéfinitions » : le terme désigne les définitions, plus ou moins explicites, proposées par les contemporains (acteurs, observateurs et adversaires, voire acteurs et adversaires à la fois, selon les perspectives adoptées).

— « Généalogies » : plutôt que de qualifier les divers courants de pensée traditionnellement reconnus comme ayant historiquement abouti aux Lumières, le terme désigne ici les voies conceptuelles (linguistiques, historiques, politiques) suivies, explicitement ou non, dans les définitions et autodéfinitions.

— « Usages » : renvoie aux appropriations, aux négations, aux manipulations ou instrumentalisation du mot « Lumières », ainsi qu'aux logiques politiques ou idéologiques qui les sous-tendent.

Contacts :

franck.salaun@univ-montp3.fr
jean-pierre.schandeler@montp.cnrs.fr

MERCREDI 20 MAI 2015
9h – 17h

6/ Peut-on parler d'une « musique des Lumières » ?

9h

Introduction

9h30

Patrick TAÏEB

IRCL, Université Paul-Valéry Montpellier
Lumières et périodisation en musicologie

Discussion

11h

Joann ÉLART

Groupe de Recherche d'Histoire (GrHIS), Université de Rouen
Le « Public » face aux Connaisseurs à la fin du 18^e siècle

Discussion

14h

Étienne JARDIN

Palazzetto Bru-Zane, Centre de musique romantique française, Venise,
Responsable des colloques et des éditions scientifiques
Quelle musique associe-t-on aux Lumières au 19^e siècle ?

Discussion

15h30

Michel NOIRAY

Directeur de recherche émérite, Institut de recherche en Musicologie
IReMus, UMR 8223, Paris IV
"La musique des Lumières":

construction historique, autoproclamations, commodité de langage

Discussion